

# AVIS PUBLIC



## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

### PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le 5 octobre 2022, à 15 h 45, à la salle du conseil située au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée, elles pourront assister à une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023 et du Programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032.

Les personnes intéressées pourront suivre le déroulement de cette séance par webdiffusion, en direct ou en différé, par le biais du lien suivant :

<https://montreal.ca/evenements/seance-extraordinaire-du-conseil-darrondissement-de-ville-marie-38172>

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires pour l'année 2022 et le Programme décennal d'immobilisations pour les années 2022 à 2031.

Les personnes intéressées pourront poser des questions aux élus en transmettant leurs questions par écrit au plus tard le mercredi 5 octobre 2022 avant 12h (midi), en complétant le formulaire disponible par le biais du lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1vUsdMvKdK3hGD1K3mQDknknXmQtYL6JrYb3OZ-CLvCc/edit>

Fait à Montréal, le 24 septembre 2022

Le secrétaire d'arrondissement,  
Fredy Alzate